

FO
la force syndicale



26 Octobre 2011
1ère Réunion

Négociation 14^{ème} Mois

La renégociation de la prime de vacances pour en faire un 14^{ème} mois de salaire est enfin une réalité pour les salariés des hypermarchés Carrefour.

Cette négociation que Force Ouvrière a arrachée à l'entreprise par l'action syndicale du 9 avril dernier débute dans un contexte économique et financier difficile.

Notre entreprise est livrée aux manœuvres et manipulations financières de certains actionnaires, plus enclins à tirer des profits à court terme du groupe Carrefour, plutôt que d'en assurer la pérennité.

La délégation Force Ouvrière a réaffirmé qu'il était prioritaire de trouver un accord garantissant l'évolution de la prime de vacances vers un 14^{ème} mois de salaire, dans un délai raisonnable et avec une application progressive dès le mois de juin 2012.

La Direction propose :

Un versement d'un demi-mois de salaire en complément de la prime de vacance, plafonné à 900 €

Étalé sur 4 ans, à raison de :

0,10 mois de salaire en juin 2012

0,20 mois de salaire en juin 2013

0,35 mois de salaire en juin 2014

0,50 mois de salaire en juin 2015

Soit 1/2 mois de salaire plafonné à 900 €

Ce versement sera modulé en fonction de l'ancienneté acquise au 1^{er} janvier de l'année considérée.

Entre 5 et 10 ans : 25%

entre 10 et 15 ans : 50%

entre 15 et 20 ans : 75%

entre 20 et 25 ans : 100%

une prise en compte de la présence sur les 12 mois précédents



26 Octobre 2011
1ère Réunion

La Position de FO

Force Ouvrière estime que la prise en compte de notre revendication sur l'ancienneté est une victoire.

Pour autant la proposition de la direction n'est pas à la hauteur des attentes de notre syndicat, particulièrement sur les points suivants :

- la valeur annuelle proposée (plafond de 900€) ainsi que l'étalement dans le temps de la mise en place (4 ans). **3 ans serait un maximum**
- les périodes d'ancienneté proposées (5, 10, 15 et 20) sont trop élevées.

FO revendique un premier palier à 3 ans et le maximum à 15 ans.

- la prise en compte de la présence sur 12 mois au lieu du semestre en cours est trop contraignante. **FO demande 6 mois.**

Force Ouvrière demande à la Direction de revoir sa proposition.



La Délégation Force Ouvrière :
Dominique Beltrand (Aix en Provence)
Dominique Moualek (Chamnord)
Dominique Prey (Charleville Mézières)
Michel Enguelz (Délégué National)

Prochaine Réunion : 21 Novembre 2011